

CONDUCTEUR DE PELLE MECALAC PERFECTIONNEMENT

3 semaines
continu, alternance
Sur devis
[Conduite engins TP](#)

Pour qui ?

Conducteur confirmé de pelle hydraulique ou tractopelle

prérequis :

- Aptitude médicale
- EPI personnelles obligatoires
- CACES® R372m catégories 2 et 4 ou CACES® R482 catégories B1
- La maîtrise des savoirs de base (lire, compter, écrire) est utile

Objectif :

- Utiliser et entretenir une pelle MécaLac et ses différents équipements en toute sécurité
- Réaliser des travaux de terrassement de type tranchée, fossés, fondation de bâtiment
- Poser des canalisations
- Charger des matériaux dans un camion
- Utiliser des fourches de manutention

Lieu de la formation :

Mallemort (13)

Développement Durable :

Connaître :
-L'ensemble des règles, consignes et comportements applicables en matière de sécurité, de

Programme de la formation

- Acquérir le réflexe de leur pratique en les appliquant durant toute la formation
- Prendre en main la pelle Mécalac
- Monter et démonter les différents équipements
- Réaliser des ouvrages de type :
 - Tranchées diverses
 - Pose canalisations
 - Remblaiement
 - Chargement de camion
 - Nivellement
 - Travail en ligne et en déporté
- Utiliser les fourches de manutention
- Réaliser les entretiens périodiques
- Déetecter les pannes éventuelles

Conditions tarifaires :

Adaptées au nombre de stagiaires



Ecole de la Construction et des Infrastructures et Réseaux

CFTP Emile PICO – Pont Royal – 13370 MALLEMORT - Tél. : 04 90 59 42 05 / Fax : 04 90 59 15 81

cftp.tp-paca.fr / info@poleformation-tp.fr

N° d'existence 93 13 000 38 13 – Siret : 782 738 306 00011 – Code APE : 8559A – N° TVA

Intracommunautaire : FR 33 782 738 306

Page n°:2